

Calendrier des cycles et horaires du Pass éducatif

• Les parcours débuteront à compter du **17 septembre 2018** et se termineront le **5 juillet 2019**. Mais la Communauté de communes prendra en charge vos enfants du premier au dernier jour d'école et leur proposera des activités.

• **1 seule inscription administrative** pour toute l'année scolaire, supposant

la participation de l'enfant aux quatre parcours.

• **Si toutefois vous souhaitez annuler l'inscription de votre enfant** après avoir pris connaissance des activités proposées, nous vous remercions de le signaler dans les meilleurs délais au référent périscolaire de l'école.

**À retenir
Calendrier
2018-2019**

1 ^{ère} période	du 17/09 au 23/11	8 séances
2 ^{ème} période	du 26/11 au 08/02	9 séances
3 ^{ème} période	du 25/02 au 03/05	8 séances
4 ^{ème} période	du 06/05 au 05/07	9 séances

	Jour	Horaires
André-Fertré, maternelle	Jeudi	13h50 - 16h00
André-Fertré, élémentaire	Jeudi	13h50 - 16h00
Bazouges-sur-le-Loir	Jeudi	14h00 - 16h20
Bousse	Jeudi	13h50 - 16h00
Clermont-Créans	Mardi	13h50 - 16h00
Cré-sur-Loir	Jeudi	13h55 - 16h00
Crosnières	Vendredi	14h00 - 16h10
Pape-Carpentier	Lundi	13h50-16h00
Descartes	Lundi	13h50-16h00
D'Estournelles-de-Constant	Vendredi	13h50-16h00
Pasteur	Vendredi	13h50-16h00
Jules-Ferry, maternelle	Mardi	14h00 - 16h10
Jules-Ferry, élémentaire	Mardi	13h50-16h00
La Chapelle d'Aligné	Lundi	13h50 - 16h00
Lazare-de-Baïf, maternelle	Lundi	13h50-16h00
Lazare-de-Baïf, élémentaire	Lundi	13h55 - 16h05
La Fontaine-Saint-Martin	Lundi	13h50 - 16h00
Léo-Delibes	Mardi	13h50-16h00
Ligron	Vendredi	13h50-16h00
Mareil-sur-Loir	Vendredi	13h50-16h00
Oizé	Jeudi	13h50 - 16h00
Thorée-les-Pins	Lundi	13h50-16h30
Villaines-sous-Malicorne	Mardi	13h50-16h00

Changement

Changement

Nouveau

Nouveau

Informations pratiques

Cette organisation entre dans le cadre du

Projet éducatif de territoire

5 matinées scolaires allongées

1 après-midi dédié aux activités
du Pass éducatif

4 périodes d'activités de 8 à 9 séances
d'une durée d'au moins 2h10 chacune

4 parcours :

- sport
- citoyenneté
- éducation artistique et culturelle
- sciences, découvertes et technologie de l'information et de la communication



Pour plus de renseignements, contacter le service Éducation à :

Espace Gambetta

48, boulevard Gambetta • 72200 La Flèche

Tél. 02 43 45 59 80 • Site Internet : www.paysflechois.fr



TEMPS — Rentrée 2018 - 2019

Éducatifs périscolaires



- Édito
- Le Projet éducatif de territoire
- Les Temps éducatifs périscolaires
- Le calendrier des cycles et horaires du Pass éducatif



07/18 • Création graphique : Louben - www.louben.fr • Réalisation : Service communication du Pays fléchois

Arthezé • Bazouges-Cré-sur-Loir • Bousse • Clermont-Créans • Courcelles-la-Forêt • Crosnières • La Chapelle d'Aligné
La Flèche • La Fontaine-Saint-Martin • Ligron • Mareil-sur-Loir • Oizé • Thorée-les-Pins • Villaines-sous-Malicorne

www.paysflechois.fr

Le travail sur les rythmes scolaires conforté

Le Projet éducatif du territoire a été le fruit d'un travail commun entre l'ensemble des acteurs de l'éducation. Nous avons fait appel aussi bien à des spécialistes en psychologie de l'éducation et en chronobiologie qu'aux animateurs présents dans le quotidien des enfants. Notre priorité a toujours été et reste l'intérêt de l'enfant au-dessus de toute autre considération.

Le dispositif qui en est ressorti comprend cinq matinées allongées et trois après-midis d'enseignements scolaires ainsi qu'un après-midi dédié aux temps éducatifs.

Par ces différentes activités, nous donnons aux enfants les clés pour se construire et comprendre la société dans laquelle nous vivons, de façon équitable, pour les préparer à être les citoyens de demain.

Cinq ans après le début de cette réflexion pour les écoles du Pays fléchois, nous avons tenus à interroger tous les acteurs pour évaluer cette organisation. La participation a été très satisfaisante et la semaine des 4 jours et demi est confortée.

79 % des enseignants estiment que l'allongement de la matinée est bénéfique aux apprentissages. 82 % des parents sont satisfaits de l'organisation horaire actuelle et surtout, 70 % des enfants ont aimé les activités du Pass éducatif.

Nous allons poursuivre ce travail en améliorant l'organisation des autres temps périscolaires : du matin, du midi et du soir.

Nous souhaitons la bienvenue aux élèves d'Oizé et de La Fontaine-Saint-Martin qui adoptent entièrement le dispositif à partir de septembre.

Bonne rentrée à tous,

Guy-Michel Chauveau

*Président de la Communauté de communes du Pays fléchois
Maire de La Flèche*



La Communauté de communes du Pays fléchois a entamé depuis 2013 une réflexion sur la prise en compte des rythmes de l'enfant.

L'objectif est que chaque enfant puisse vivre au mieux sa journée et par conséquent mieux réussir sa scolarité. L'intérêt de l'enfant est au cœur de cette réflexion.

Elle s'est concrétisée par l'écriture d'un **Projet éducatif de territoire (PEDT)**.

Ce projet est régulièrement mis à jour à travers des échanges entre les différents acteurs de l'éducation. Enfants, parents, enseignants, animateurs et partenaires sont souvent invités à évaluer et soumettre des améliorations afin de **proposer une offre éducative cohérente et équitable à tous les enfants du Pays fléchois**.



Chiffres clés :

21 écoles publiques
en Pays fléchois

2140 élèves

138 animateurs

coût total annuel : 453 000 €
investis par la Communauté de communes

soit **212 €** par enfant
et par an.

Ces échanges ont confirmé la mise en place de 5 matinées scolaires allongées et d'un après-midi par semaine dédié aux activités du **Pass éducatif**, aussi appelé Temps éducatifs périscolaires. Ils sont encadrés par des animateurs de la Communauté de communes et des associations partenaires.

Les Temps éducatifs périscolaires (TEP) sont des activités répondant aux **besoins de découverte et de divertissement** des enfants scolarisés. Elles durent au moins **2h10** et sont **gratuites**.

L'après-midi débute par un temps d'échange entre les enfants et les animateurs. Puis ils participent à une activité issue de 4 parcours éducatifs. Enfin, un bilan et un retour au calme sont réalisés. Les enfants qui font la sieste intègrent les activités en fonction de leur réveil.

Les parcours sont construits sur l'ensemble de la scolarité. Les activités sont adaptées au niveau scolaire de l'enfant. Au cours de l'année, il participe à tous les parcours éducatifs :



Parcours Sport



Parcours Citoyenneté



Parcours Éducation artistique et culturelle



Parcours Sciences, découvertes et technologie de l'information et de la communication



Retrouvez l'ensemble des activités des parcours sur le site www.paysflechois.fr.

